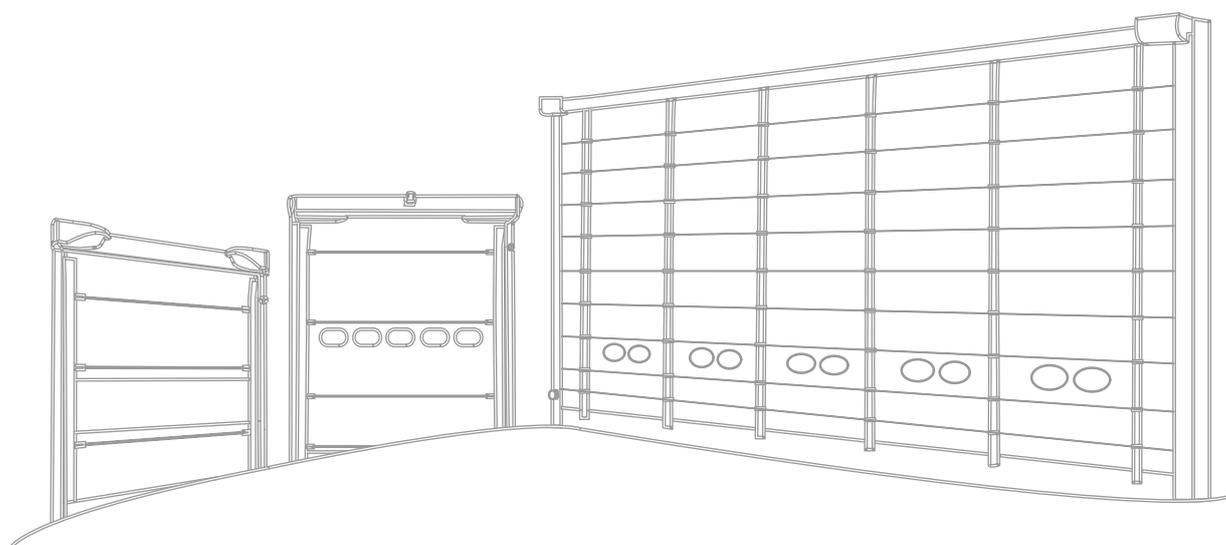
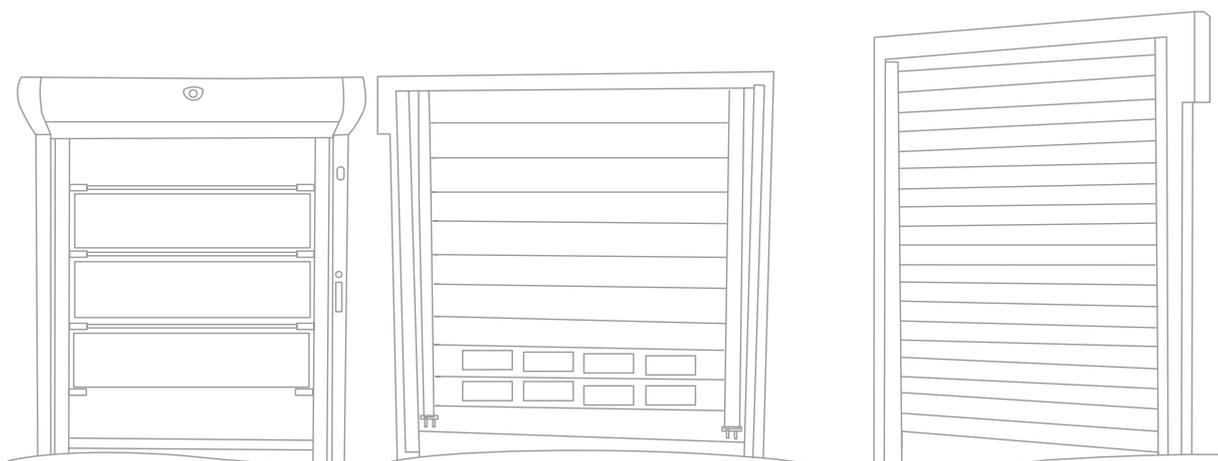


Livret à conserver par le propriétaire de la porte



Date de pose

Nom du poseur



NORME EN 13241 – CE

MAINTENANCE OBLIGATOIRE
Code du Travail

SOMMAIRE

3	ATTESTATION DE CONFORMITÉ (Norme EN 13241)
4 – 5	ATTESTATION DE GARANTIE
6	PRÉCAUTIONS D'USAGE
7 – 18	MANUEL D'UTILISATION
19	OPTION RELEVAGE
20 – 25	RECHERCHE ET DIAGNOSTIC DES PANNES
26	INTERVENTION S.A.V.
27	MAINTENANCE DE LA PORTE
28 – 29	NETTOYAGE DES PORTES AUTOMATIQUES
30 – 32	ORGANES À CONTRÔLER EN MAINTENANCE (selon arrêté ministériel du 21/12/1993)
33 – 35	CONSIGNATION DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

1 - APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL

La période transitoire fixée par la Commission Européenne se déroule du 1^{er} mai 2004 au 1^{er} mai 2005. Le 1^{er} mai 2005 correspond à la date limite de fabrication d'un produit non marqué CE.

Au-delà du 1^{er} mai 2005, la mise sur le marché de tout produit couverts par la norme NF EN 13241 nécessitera l'apposition du marquage CE.

Une période supplémentaire de six mois est prévue pour permettre la commercialisation des produits en stock (produit fabriqué suivant une commande client). Les fabricants, installateurs ou distributeurs auront donc jusqu'au 31 octobre 2005 pour vendre leurs stocks de produits finis non marqués CE.

2 - LE DOMAINE D'APPLICATION

Il est sensiblement le même que celui de la norme NF P 25-362.

Il couvre les portes et les portails, manuels ou motorisés, dont l'utilisation principale est de permettre l'accès des marchandises et des véhicules dans les locaux industriels et commerciaux ou des garages dans les zones d'habitation.

À la différence de la norme NF P 25-362, les barrières (type barrières levantes) sont incluses dans le domaine d'application.

Comme pour la norme NF P 25-362, les portes automatiques piétonnes à effacement latérale sont exclues du domaine d'application si la surface est inférieure à 6,25 m².

3 - LES NORMES

Le nouveau référentiel européen est constitué de 16 normes CEN (Comité Européen de Normalisation) auxquelles il faut ajouter 3 normes CENELEC (Comité Européen de Normalisation ÉLECTrotechnique) traitant plus particulièrement des motorisations.

La norme de produit NF EN 13241 « chapeaute » cet ensemble de normes.

L'apposition du marquage CE vis-à-vis de la directive Produits de construction nécessite le respect d'une procédure d'évaluation de la conformité des produits par l'obligation de réalisation d'un essai « initial de type ».

Une partie est à la charge du fabricant :

- Résistance mécanique : les portes doivent être fabriquées de manière à ce qu'en **service normal** les performances de la porte ne soient pas affectées.

Et une partie qui doit être validée par un organisme notifié (CETIM, CTBA, CSTB...)

- Sécurité à l'ouverture
- Efforts de fonctionnement
- Étanchéité à l'eau
- Dégagement de substances dangereuses
- Résistance à la charge due au vent
- Transmission thermique
- Perméabilité à l'air
- Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air.

Étude technique par un organisme notifié

Sécurité de fonctionnement

- Vitesse de fermeture selon les conditions décrites dans la norme EN 13241
- Protection contre les coupures
- Ouverture sûre : protection contre la chute ou les déséquilibres incontrôlés du tablier
- Protection contre l'écrasement le cisaillement et l'entraînement
- Sécurité électrique : l'unité de commandes, la motorisation, les composants électriques et les systèmes de sécurité actifs (cellules, barres sensibles, système photo sensibles, système sensible à la pression...) doivent répondre aux différentes normes du référentiel. Notamment, les systèmes de sécurité actifs doivent être autocontrôlés à chaque cycle.

Toutes les exigences de sécurité doivent se faire sur une hauteur de 2 500 mm.

Effort de fonctionnement

La force exercée par le tablier d'une porte motorisée lorsqu'il entre en contact avec une personne, doit être inférieure à certaines valeurs : effort dynamique de fin de fermeture doit être inférieur à 400 N (40 kg force) de 0 à 2 500 mm.

Parallèlement à l'essai initial type, le fabricant doit établir un dossier de maîtrise de la production en usine, un dossier technique (notice de pose, d'utilisation et de maintenance...).

Une fois que la conformité de la porte est atteinte, le fabricant doit établir le document d'attestation de conformité CE et le remettre au client au moment de la commande ou à la mise en service de la porte.

CONTRAT DE GARANTIE EN FRANCE CONTINENTALE

ENTRE :

.....

.....

ET : **MAVIFLEX**
8-14 rue Vaucanson, 69150 Décines Charpieu, FRANCE
+33 4 72 15 88 88

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1- OBJET DU CONTRAT

L'entreprise se charge de la garantie de la porte automatique installée à

Société

Désignation et n°

- Toutes modifications apportées au matériel originellement livré ou toutes substitutions de pièces non agréées par le fournisseur suppriment tous les effets de la garantie.
- Toutes portes non payées dans les délais convenus par les partis au moment de la prise de commande ne seront pas prises sous garantie.

ARTICLE 2 - GARANTIE

2.1 Transfert de risque

Pour tous les matériels, l'expédition entraîne le transfert des risques qui incombent dorénavant à l'acheteur. En outre, à partir de la date de réception, l'exploitation est définitivement sous la conduite de l'acheteur.

2.2 Défectuosité ouvrant droit à garantie

Le fournisseur s'engage à remédier à tous vices de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, les matières ou l'exécution, y compris dans le montage si cette opération lui est confiée, dans la limite des dispositions ci-après.

- L'obligation du fournisseur ne s'applique pas en cas de vice provenant de la matière fournie par l'acheteur, ou par un sous-traitant imposé, soit d'une conception imposée par l'acheteur.
- Toute garantie est également exclue pour les incidents dus à un usage non conforme aux prescriptions du fournisseur, pour les détériorations ou accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien des 2 visites annuelles par an au minimum ou plus suivant cadence de la porte ou un fonctionnement dans un environnement difficile (comme le froid, les poussières, l'humidité...) et d'utilisation défectueuse de ce matériel, ainsi que pour les pièces dont l'usage entraîne normalement une usure (toile, sangles et passes-sangles, coulisses souples).

2.3 Durée et point de départ

Cet engagement ne s'applique qu'aux vices qui seront manifestés pendant la période de garantie de 2 ans ou 150 000 cycles (la 1^{er} des 2 conditions atteintes stoppe la garantie et sous condition de présentation du carnet d'entretien à jour). Cette durée peut être réduite si les dispositions d'emploi du matériel comportent un régime de travail à plus d'un poste quotidien de 8 heures.

La période de garantie court du jour auquel l'acheteur est avisé par notification du constructeur que le matériel est mis à disposition sous toute forme souhaitée par le fournisseur : bon de livraison, réception de chantier, facture...

Si l'expédition est différée, la période de garantie est prolongée de la durée du retard. Toutefois, si ce retard tient à une cause indépendante de la volonté du fournisseur, la prolongation ne peut dépasser 1 mois.

Les pièces de remplacement ou les pièces refaites sont garanties dans les mêmes termes et conditions que le matériel d'origine et pour une période égale à celle définie dans les paragraphes relatifs à la durée de la garantie.

2.4 Obligations de l'acheteur

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'acheteur doit :

- aviser le fournisseur des vices qu'il impute au matériel et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci (retour obligatoire du matériel défectueux).

- donner au fournisseur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède,
- s'abstenir, sauf accord express du fournisseur, d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers la réparation.

2.5 Modalités d'exercice

Il appartient au fournisseur ainsi avisé de remédier au vice, à ses frais et en toute diligence. Le fournisseur se réservant le droit de modifier, le cas échéant, les dispositifs du matériel de manière à satisfaire à ses obligations.

Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués dans les ateliers du fournisseur après que l'acheteur ait renvoyé à celui-ci le matériel ou les pièces défectueuses aux fins de réparation ou de remplacement.

Uniquement si installation en France Continentale :

Au cas où, compte-tenu de la nature du matériel, la réparation doit avoir lieu sur l'aire d'installation, le fournisseur prend à sa charge les frais de main d'œuvre correspondant à cette réparation, à l'exclusion du temps passé en travaux préliminaires ou d'approche ou en opérations de démontage et de remontage rendus nécessaires par les conditions d'utilisation ou d'implantation de ce matériel y compris le matériel de manutention et concernant des éléments non compris dans la fourniture en cause .

L'intervention du personnel du fournisseur est limitée à sa compétence en matière de dépannage ou de réparation, et ne peut en aucun cas avoir pour effet de réduire la responsabilité propre de l'acheteur, notamment en matière de sécurité.

Les pièces remplacées gratuitement sont remises à la disposition du fournisseur et redeviennent sa propriété. Toute intervention en dehors des clauses de garantie

sera facturée en supplément.

2.6 Dommage – Intérêts

La responsabilité du fournisseur est strictement limitée aux obligations définies ci-dessus et il est de convention express qu'il ne sera à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tel que : accidents aux personnes, dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner.

ARTICLE 3 – CONTESTATIONS

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le tribunal de commerce de Lyon est seul compétent.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Ce manuel d'utilisation est partie intégrante et essentielle du produit et doit être LU PAR L'UTILISATEUR qui devra garder le présent document et le remettre à d'éventuels nouveaux utilisateurs.

Cette **porte souple à ouverture et fermeture automatique** est destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Chaque usage différent doit être considéré impropre et donc dangereux. MAVIFLEX décline toute responsabilité pour des dommages dus à une utilisation impropre ou irresponsable.

RECOMMANDATIONS D'USAGE

- Seul le personnel formé peut utiliser la porte.
- Toujours utiliser une commande d'ouverture de la porte pour activer l'ouverture.
- Ne pas essayer de forcer le passage lors de la descente de la toile.
- Quand la toile de la porte est dans sa phase de montée ou descente, il faut s'arrêter.
- Quand le feu clignotant est en marche il faut s'arrêter.
- Une fois la porte ouverte, la franchir en son centre.
- Ne pas accrocher les montants latéraux.
- Ne pas stationner à moins de 0.9 mètres de part et d'autre de la porte.
- Ne pas stationner sous la porte.
- Il est interdit de modifier, transformer la porte ou ses composants.
- Il est interdit de s'accrocher à la porte pendant la montée de la toile.
- Il est interdit d'utiliser la porte comme moyen de levage.
- En cas de panne ou mauvais fonctionnement, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence. Contacter la personne habilitée à intervenir pour débrancher l'interrupteur général. Contacter la personne habilitée pour entreprendre les réparations éventuelles.
- Les opérations de maintenance et de réparation doivent être exécutées seulement par le personnel spécialiste et autorisé à le faire.
En particulier : les opérations de maintenance liées à l'armoire électrique, à la motorisation et aux sécurités actives de la porte doivent être faites par des personnes possédant une habilitation électrique reconnue.
- Toutes les portes souples MAVIFLEX permettent un dégagement en toute sûreté, par une action manuelle de soulèvement du tablier.

Votre porte souple à ouverture et fermeture automatique est maintenant installée dans les règles de l'art. Vous trouverez ci-dessous les instructions pour utiliser la porte.

A - ARRÊT DE LA PORTE (ARRÊT D'URGENCE ^{ET}/OU STOP)

Pour toutes les portes souples automatiques (sauf portes Issues de Secours), un dispositif d'arrêt d'urgence et/ou stop est livré en standard sur l'armoire de commande.

C'est un bouton ROUGE ou sectionneur ROUGE sur fond jaune.

Pour arrêter la porte ou empêcher son fonctionnement, il suffit d'appuyer sur ce bouton ou tourner le sectionneur sur 0. Pour remettre la porte en service, il faut faire une rotation de ce bouton sur la gauche ou remettre le sectionneur sur la position 1.

B - FONCTIONNEMENT MANUEL

Les commandes d'ouverture automatiques raccordées sont sans effet.

Seules des actions maintenues sur les boutons poussoirs de l'armoire provoquent l'un ou l'autre des mouvements de la porte.

C - FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Votre porte fonctionne ici en automatique :

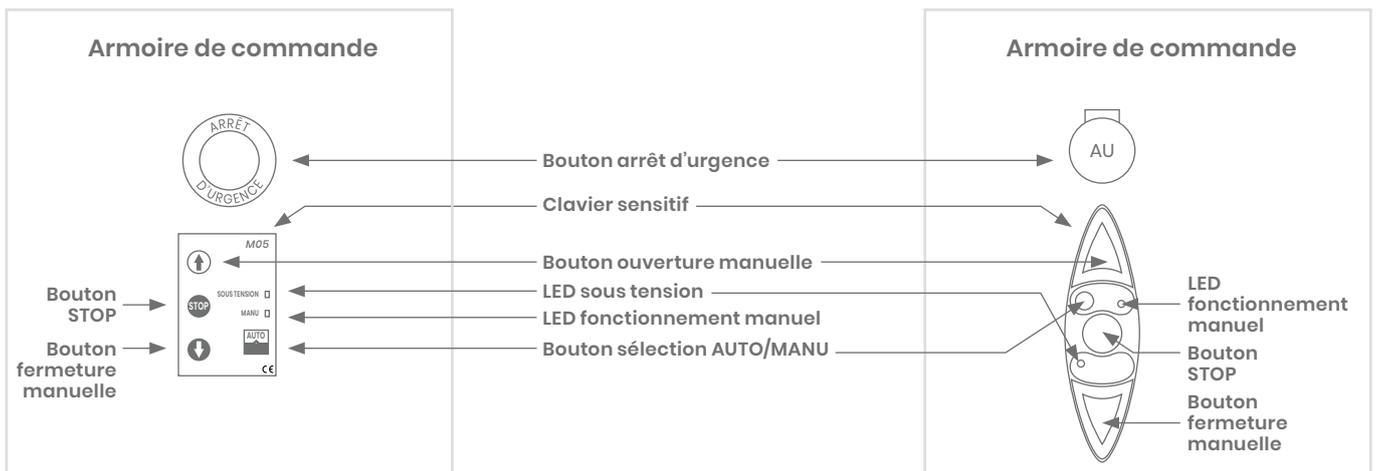
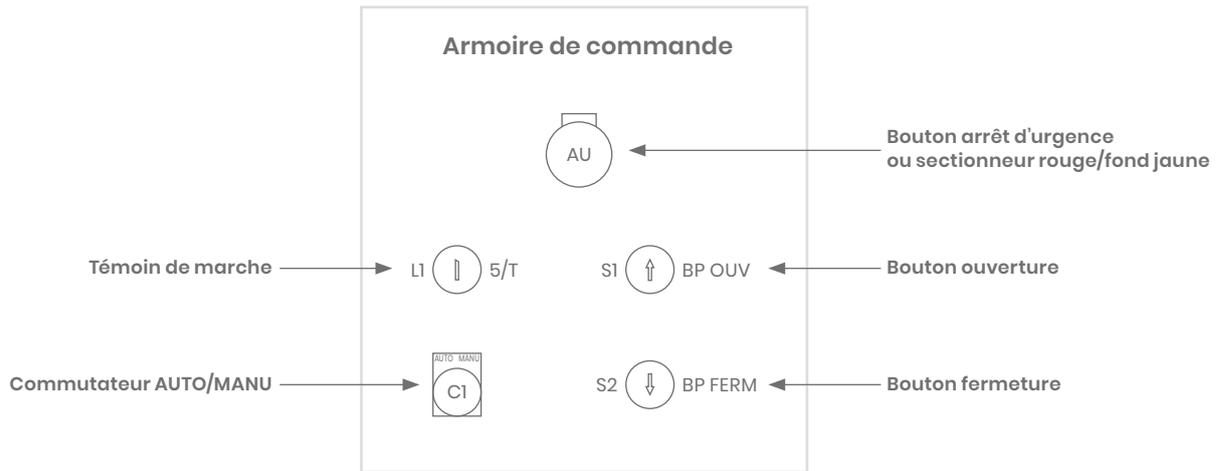
- l'ouverture se fait à l'aide d'une commande d'ouverture connectée à la porte.
- la fermeture se fait automatiquement après une temporisation réglable de 1 à 360 secondes (selon le modèle de carte), ou par une commande de fermeture (mode semi-automatique).

TOUJOURS UTILISER LES COMMANDES D'OUVERTURE POUR OUVRIR LA PORTE. LES BOUTONS DE L'ARMOIRE NE SONT PAS DES COMMANDES D'OUVERTURE AUTOMATIQUES (VOIR PAGE 8).

IMPORTANT

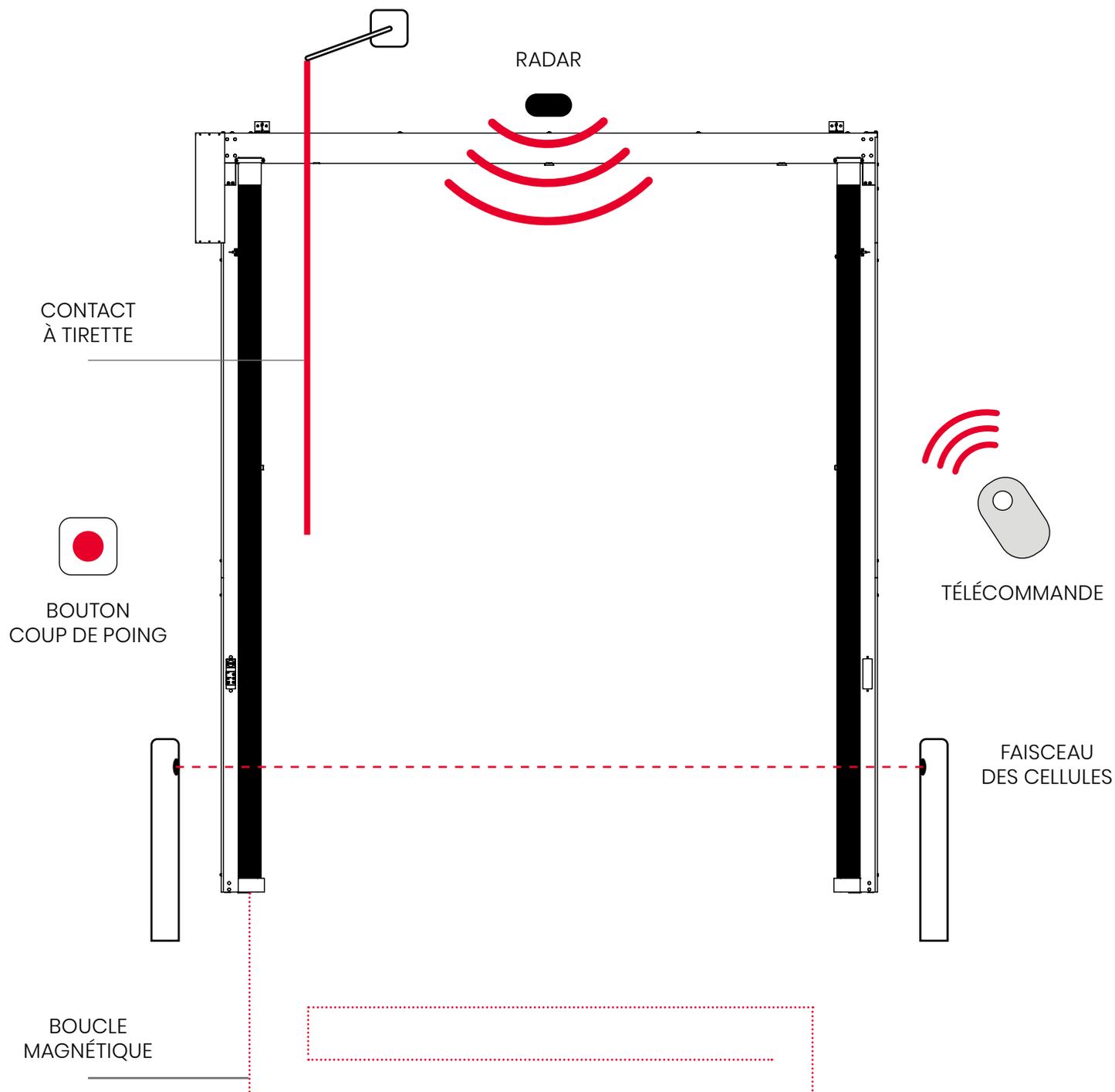
En fonctionnement manuel maintenu, les cellules de sécurité n'agissent plus. Donc les commandes d'ouverture et de fermeture doivent être situées de façon à ce que l'opérateur soit à l'extérieur de l'aire dangereuse (ZONE DE MARQUAGE AU SOL), en vue directe du volume de débattement du tablier et doit pouvoir visualiser les venues de personnes.

COMMANDES DE L'ARMOIRE



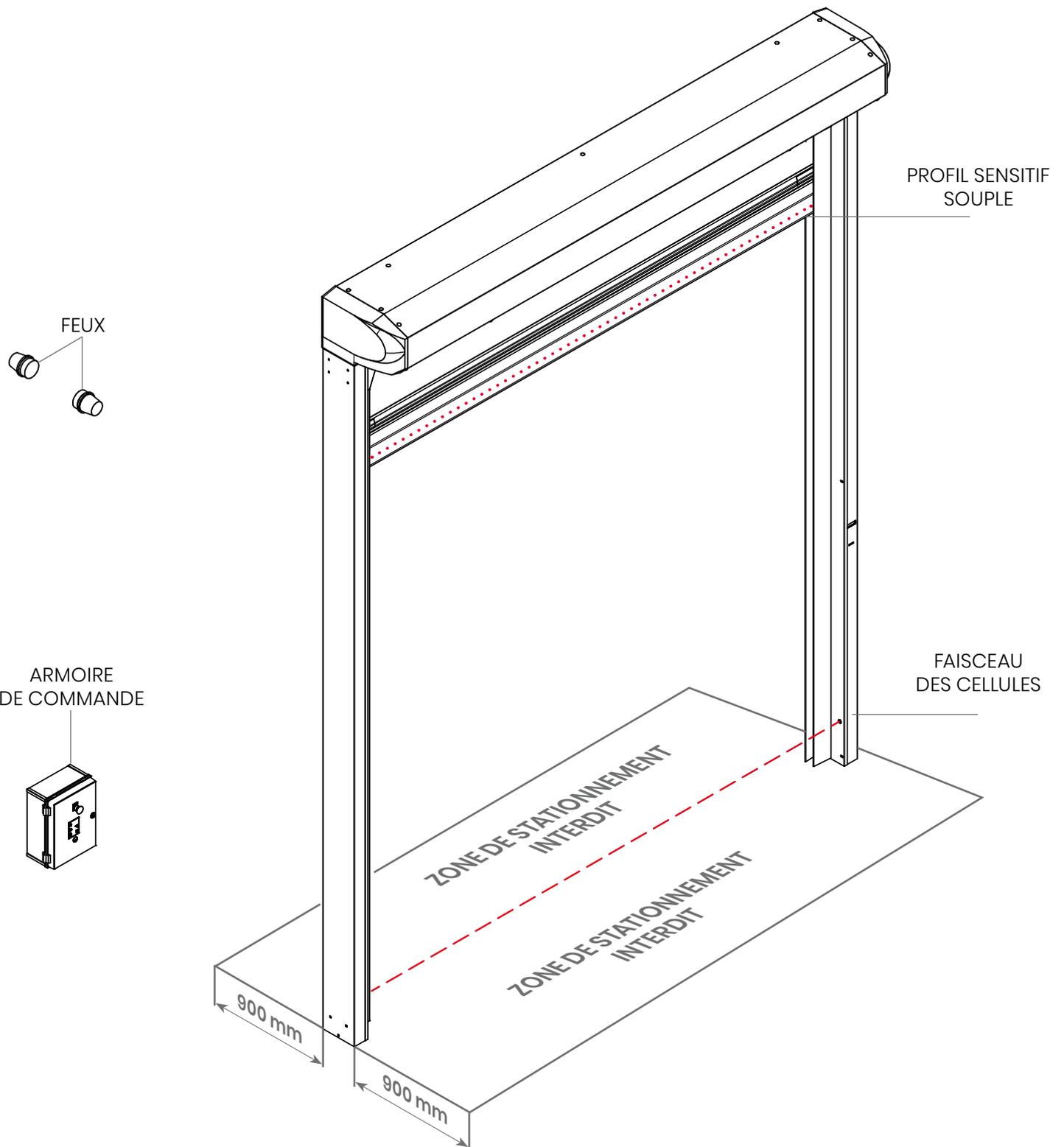
COMMANDES D'OUVERTURE SPÉCIFIQUES

Suivant vos besoins, vous avez commandé une ou plusieurs commandes d'ouverture spécifiques.

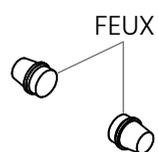


VISUALISATION DES ORGANES DE SÉCURITÉ

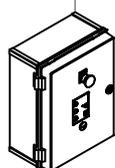
MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIROLL PROFIL SOUPLE



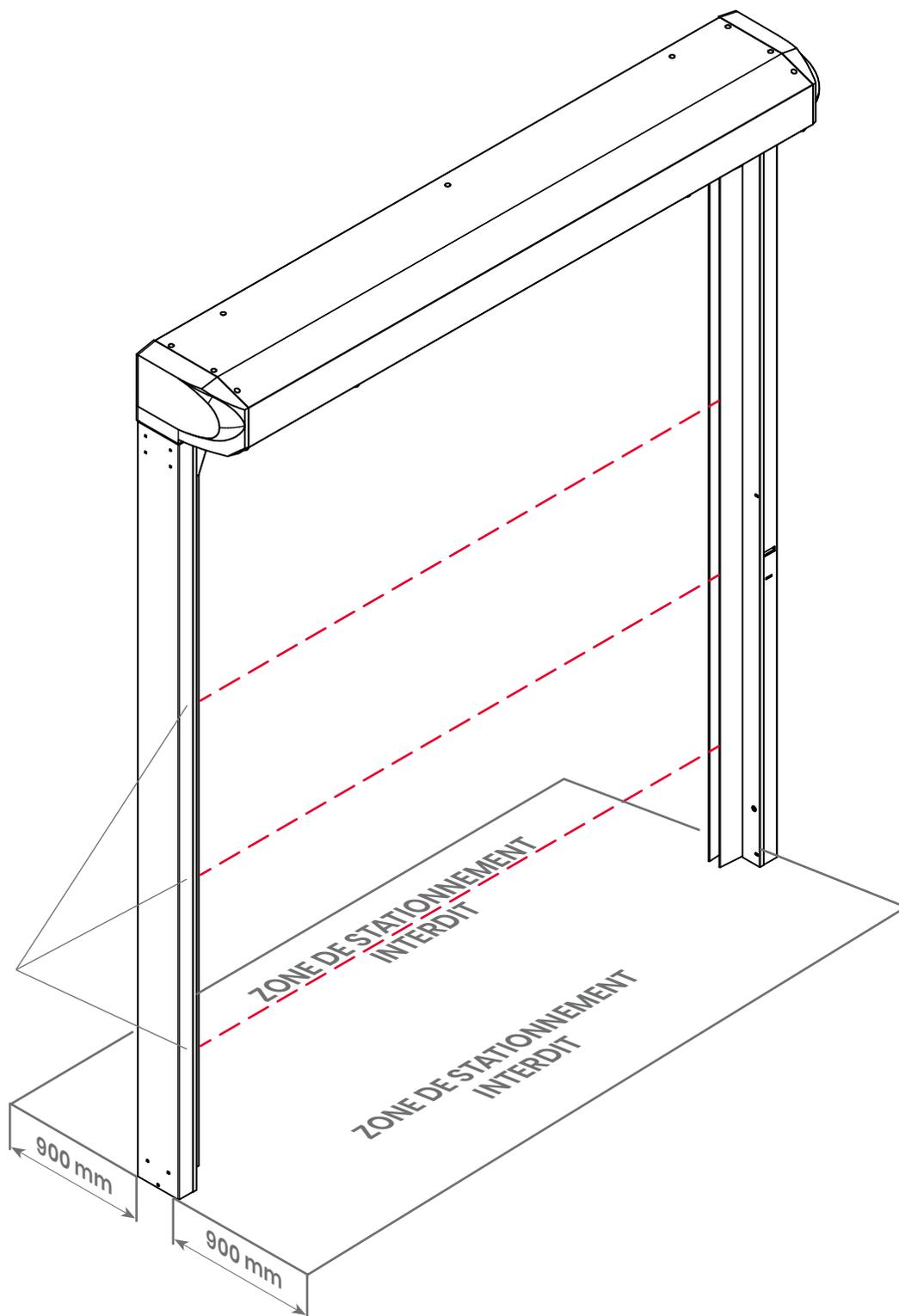
MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIROLL 3 CELLULES



ARMOIRE DE COMMANDE

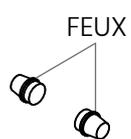


FAISCEAUX DES CELLULES

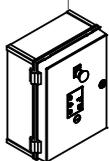


VISUALISATION DES ORGANES DE SÉCURITÉ

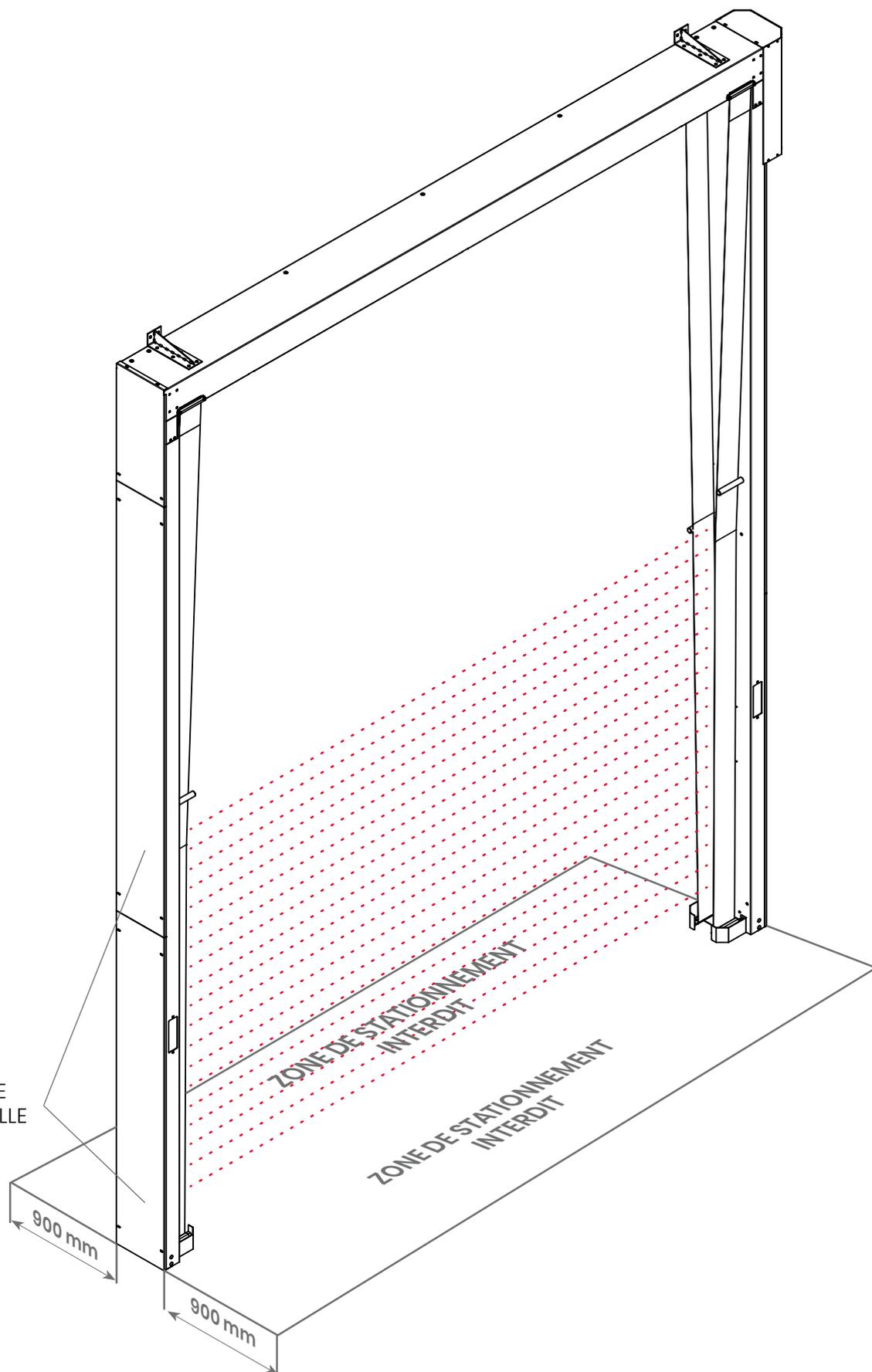
MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIPASS BARRIÈRE IMMATÉRIELLE



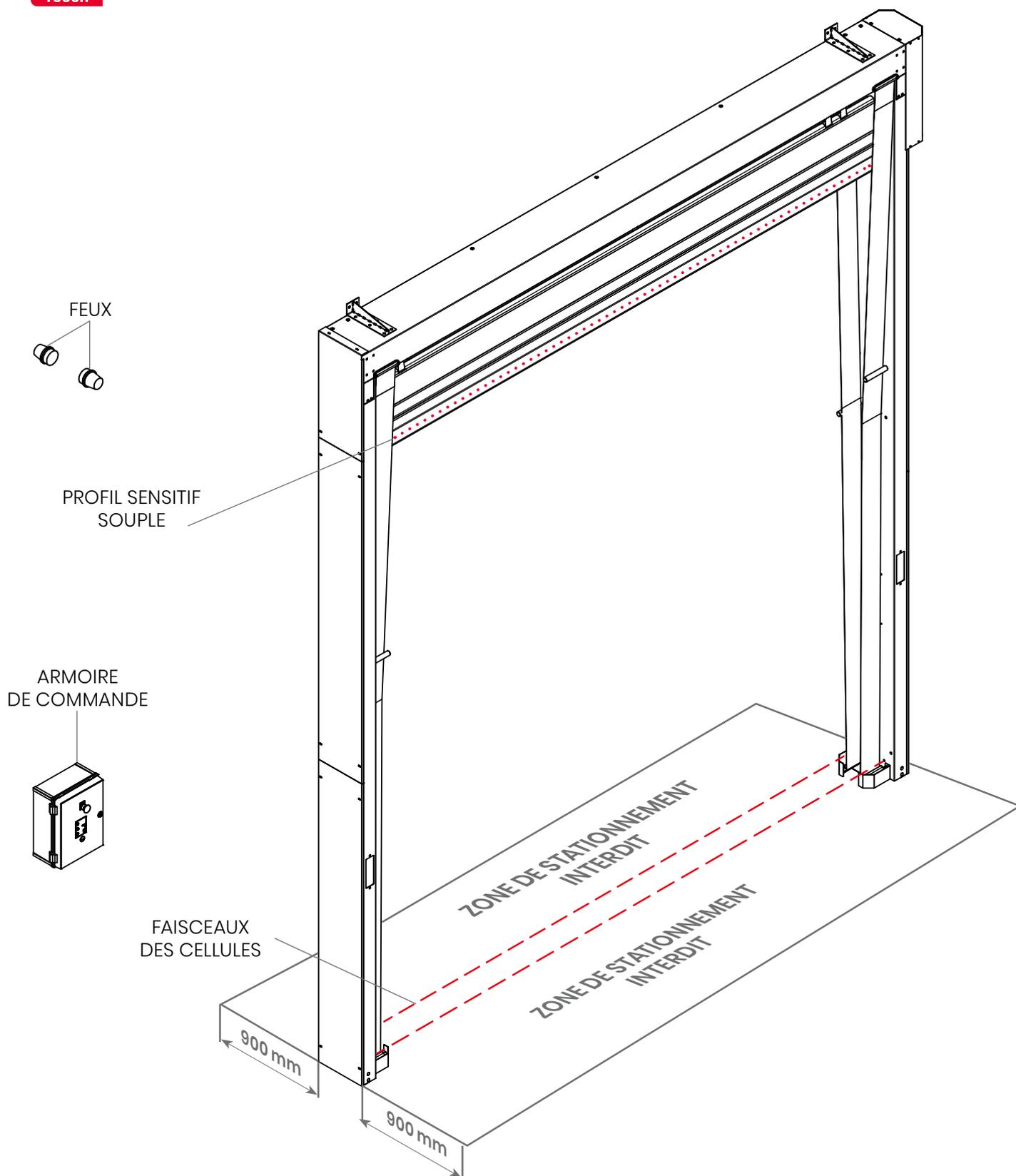
ARMOIRE DE COMMANDE



BARRIÈRE IMMATÉRIELLE

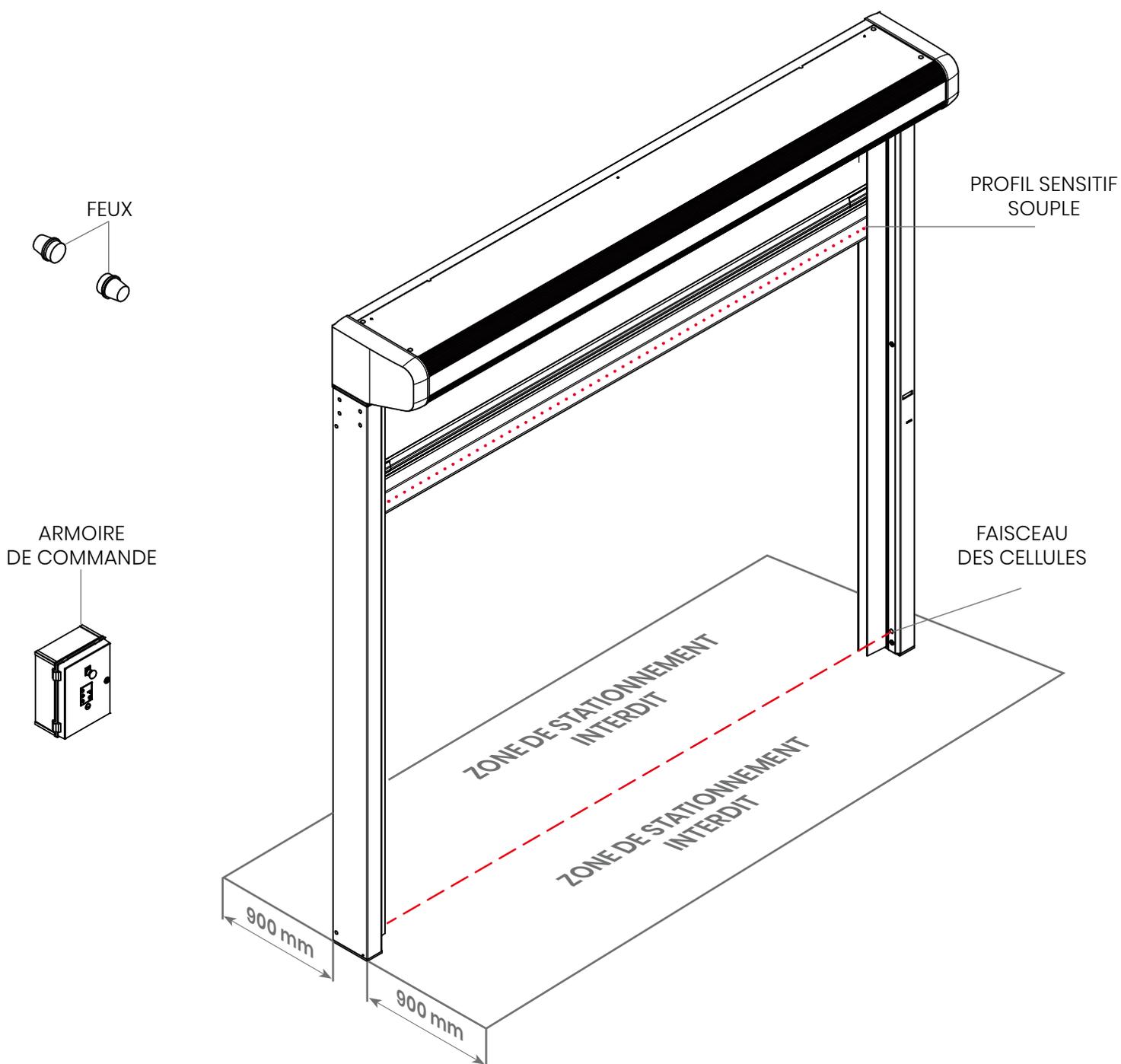


MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIPASS PROFIL SOUPLE

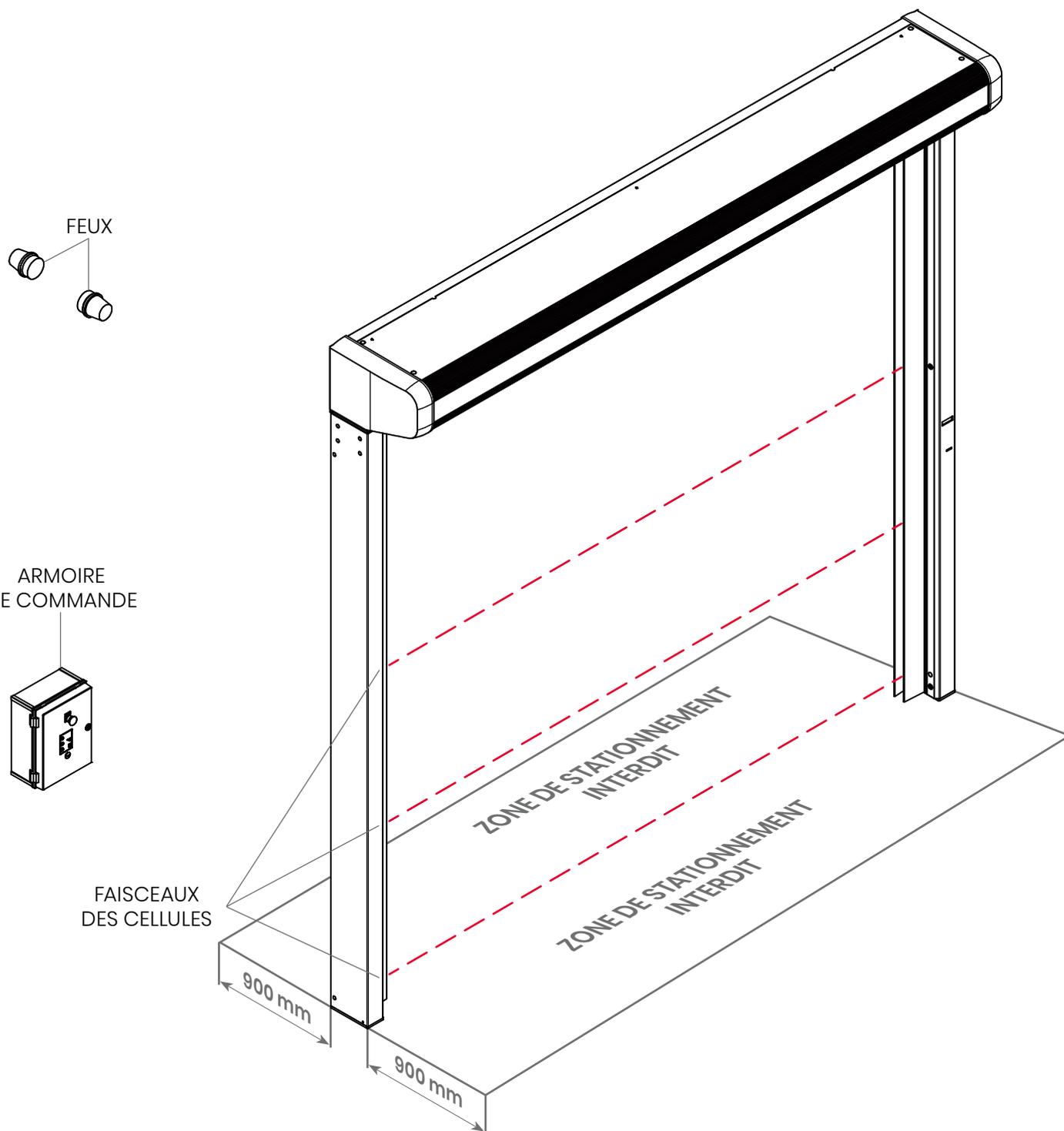


VISUALISATION DES ORGANES DE SÉCURITÉ

MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVICLEAN PROFIL SOUPLE

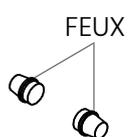


MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVICLEAN 3 CELLULES

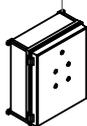


VISUALISATION DES ORGANES DE SÉCURITÉ

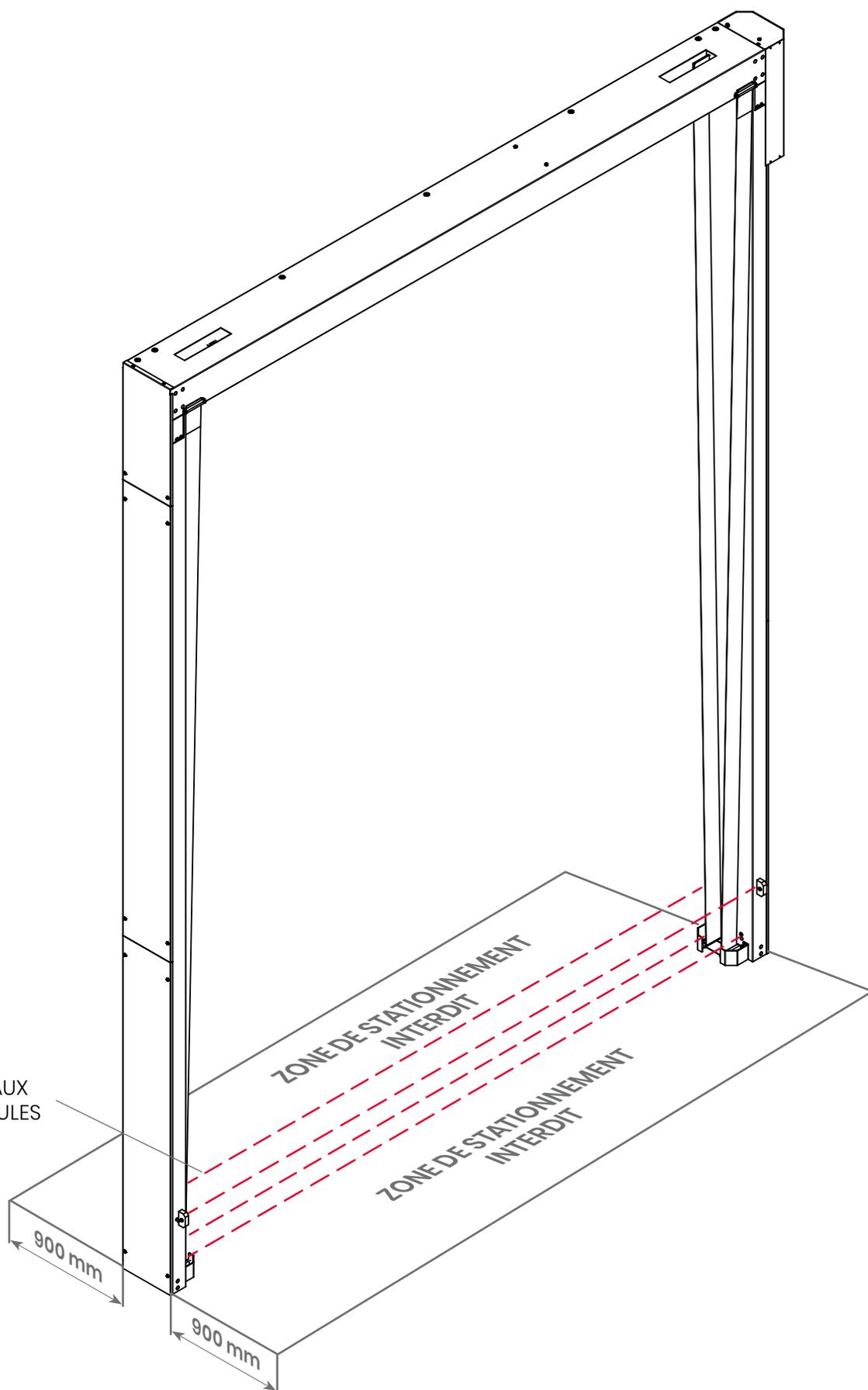
MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVICOLD



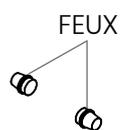
ARMOIRE DE COMMANDE



FAISCEAUX DES CELLULES



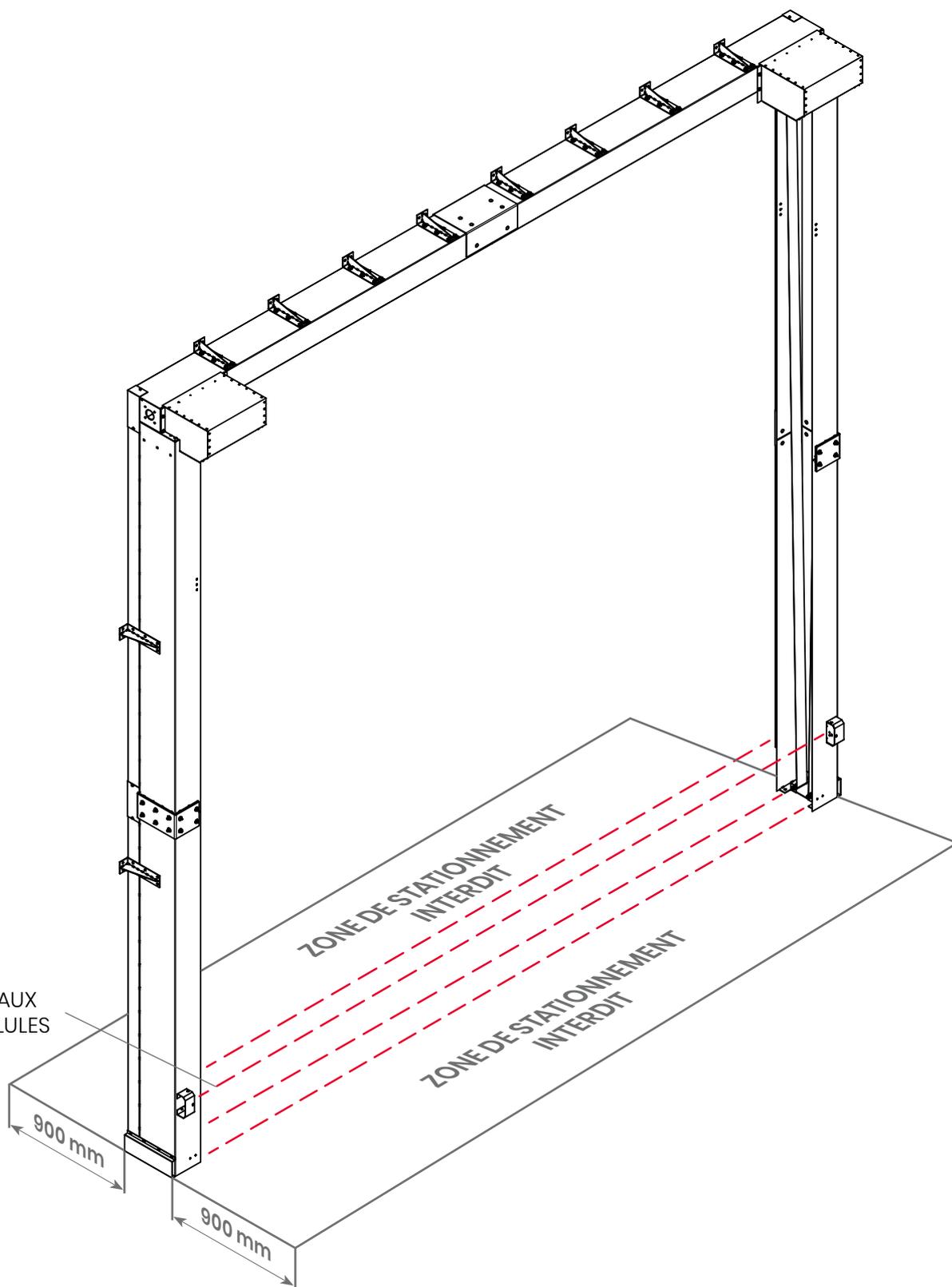
MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIMAX



ARMOIRE DE COMMANDE

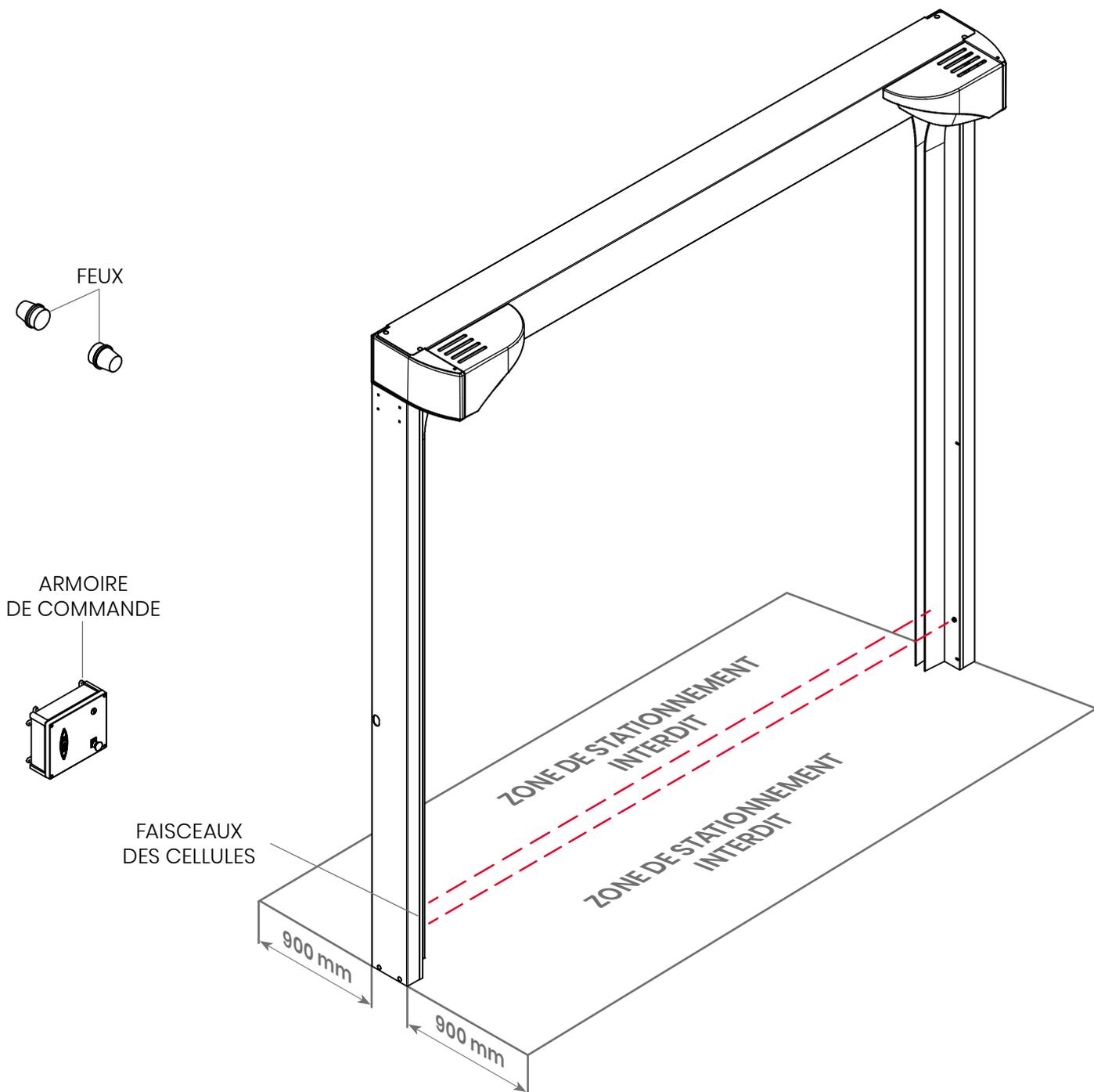


FAISCEAUX DES CELLULES



VISUALISATION DES ORGANES DE SÉCURITÉ

MODÈLE PORTES SOUPLES : MAVIONE



OPTION RELEVAGE

Si vous avez choisi cette option, votre porte peut-être équipée d'un relevage.

A – RELEVAGE SEMI-AUTOMATIQUE PAR CONTREPOIDS – MAVIPASS

- Tirer sur la cordelette sous le capot moteur pour remonter le tablier.

B – RELEVAGE PAR CLEF À CLIQUET – TOUS LES MODÈLES (SAUF MAVIMAX)

- Couper l'alimentation électrique à l'armoire de commande.
- Ouvrir l'armoire et prendre la clef à cliquet en séparant le connecteur.
- Retirer le capot moteur.
- Enclencher la clef dans le bout de l'arbre carré.
- Débloquer le frein moteur à l'aide du levier de débrayage sur le frein du moteur.
- Actionner la clef pour remonter le tablier.
- Relâcher le levier de débrayage sur le frein du moteur.
- Retirer la clef et la reconnecter dans l'armoire.
- Refixer le capot moteur.
- Remettre l'armoire électrique sous tension.

C – RELEVAGE PAR ONDULEUR – PORTES À ENROULEMENT

- Ouverture automatique sans action humaine en cas de coupure de courant ou relevage à pilotage manuel par bouton à accrochage.

D – RELEVAGE ISSUE DE SECOURS – PORTES À ENROULEMENT (SAUF MAVIONE)

- Ouverture automatique sans action humaine en cas de coupure de courant en configuration issue de secours (se reporter au fonctionnement particulier de cette porte).

RECHERCHE ET DIAGNOSTIC DES PANNES

A - La porte ne fonctionne pas

- Absence d'alimentation électrique : voir témoin sur armoire.
- Bouton d'arrêt d'urgence enfoncé sur armoire.
- Frein non branché : le moteur reste bloqué.
- Problème sur fusible.
- Problème sur relais thermique.
- Porte en mode manuel : mettre le commutateur en mode auto.

B - Le moteur tourne et le tablier ne bouge pas

- Problème de transmission (chaîne - poulie - courroie).

C - Le moteur tourne dans le sens contraire

- Inverser les deux phases de l'alimentation électrique ou changer les paramètres sur les cartes variateur.

D - La toile ne descend pas

- Sécurité cellules activée : un élément obstrue la cellule.
- Problème de temporisation.
- Système de sécurité défaillant : cellules désalignées.
- Problème sur le fin de course.
- Commande de fermeture non correctement connectée ou défaillante.
- Bouton d'arrêt d'urgence enfoncé sur armoire.
- Porte en mode manuel : mettre le commutateur en mode auto.

E - La toile ne s'arrête pas alors que quelqu'un a franchis les cellules de sécurité

- Dispositifs de sécurité désactivés : ne plus utiliser la porte.

F - La toile ne s'arrête pas au fin de course

- Les fins de course haut et/ou bas déréglés.
- Panne mécanique du fin de course ou du frein.

Vérifier le type de carte électronique que vous possédez avant d'effectuer une recherche et un diagnostic de panne de l'armoire électrique :

Carte M05



**Carte variateur
M230**



**Carte automate
T400**



Carte STARTINDUS



CONTRÔLE DES LEDS DE LA CARTE M05 (personne habilitée)

A – Si porte bloquée en haut

- Si LED FDCF éteinte : problème sur le fin de course FDC BAS non connecté ou défaillant.
- Si LEDS OUV ou OUV P allumées : problème sur commandes d'ouverture bloquées actionnées ou défaillantes.
- Si LEDS C1 ou C2 ou SB éteintes : problème d'alignement ou de défaillance sur un des barrages de sécurité.

B – Si porte bloquée en bas

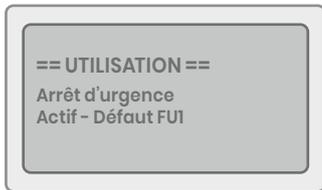
- Si LED FDCO éteinte : problème sur le fin de course FDC HAUT non connecté ou défaillant.
- Si LEDS OUV ou OUV P ne s'allument pas quand on actionne une commande d'ouverture : problème sur commandes d'ouverture non connecté ou défaillante.
- Autre : problème sur carte électronique M05.

Liste des affichages sur l'afficheur de la carte M05

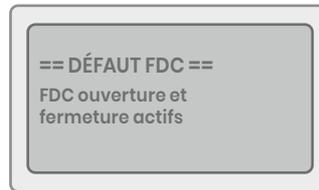
AFFICHAGE	
Fdc nd	FDC HAUT à l'ouverture ou FDC BAS à la fermeture non détecté pendant la tempo d'antipatinage (pour débloquer effectuer une coupure de tension)
Fdc OF	FDC HAUT et BAS actionnés simultanément ou commun FDC non branché (pour débloquer effectuer une coupure de tension)
•rEEP•	Reset EPROM en cours
dEF c1	Défaut autotest entrée sécurité C1
dEF c2	Défaut autotest entrée sécurité C2
dEF c3	Défaut autotest entrée sécurité C3
dEF SH	Défaut autotest entrée sécurité SH
dEF Sb	Défaut autotest entrée sécurité SB
Po	Préavis à l'ouverture
oP	Ouverture partielle
o	Ouverture
tAF	Tempo avant refermeture
PF	Préavis à la fermeture
F	Fermeture
oF	Ouverture forcée (mode manuel)
FF	Fermeture forcée (mode manuel)
Att	Attente d'une commande d'ouverture après un arrêt en cours de cycle pour relancer la porte (même porte ouverte)
SA Att	Attente commande en SEMI-AUTO ou FLIP-FLOP
A.U	Arrêt d'urgence actionné
•• PI••	Attente réarmement après AU ou coupure tension par le bouton (-) si option sélectionnée
StOP	Entrée STOP active
•• dt••	Découvrement tambour actionné
•bPdt•	BP découverture tambour actionné
c1.	Entrée sécurité C1 active (sécurité occultée, désalignée, défectueuse, mauvais branchement...)
c2.	Entrée sécurité C2 active (sécurité occultée, désalignée, défectueuse, mauvais branchement...)
c3.	Entrée sécurité C3 active (sécurité occultée, désalignée, défectueuse, mauvais branchement...)
H	Entrée sécurité SH active (sécurité occultée, désalignée, défectueuse, mauvais branchement...)
b	Entrée sécurité SB active (sécurité occultée, désalignée, défectueuse, mauvais branchement...)
SH	Blocage pendant l'ouverture par la sécurité SH (pour débloquer, passer en MANUEL et fermer complètement la porte)
COMPTEUR	Le chiffre affiché porte fermée correspond au nombre de cycles

RECHERCHE ET DIAGNOSTIC DES PANNES

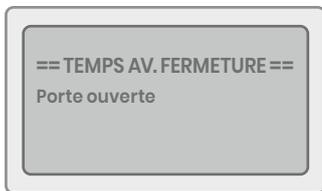
AFFICHAGE DE CONTRÔLE DE LA CARTE STARTINDUS



Arrêt d'urgence enclenché
ou fusible FUI HS



FDC haut et bas actionnés
simultanément ou commun FDC
non branché
« Défaut bloquant nécessitant de couper
et remettre l'alimentation »



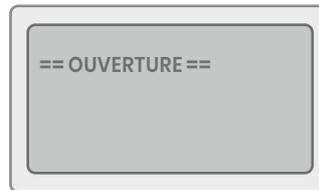
Tempo avant refermeture
en mode AUTO



Porte en attente d'une commande
d'ouverture
Cycles : nombre de cycles de la porte



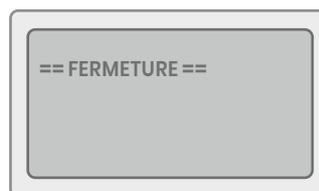
Porte bloquée ouverte
Détection (commande d'ouverture AUTO)
activée (détection bloquée à 1)



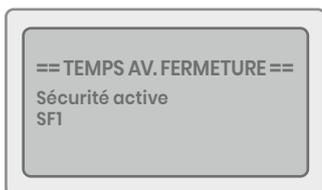
Porte en cours d'ouverture



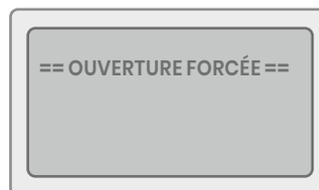
Porte bloquée ouverte
Sécurité SH active
(sécurité occultée, désalignée,
défectueuse, mauvais branchement...)



Porte en cours de fermeture



Porte bloquée ouverte
Sécurité SF1 active
(sécurité occultée, désalignée,
défectueuse, mauvais branchement...)



Porte en cours d'ouverture manuelle

== OUVERTURE ==
Suite SF activée

Réouverture suite sécurités SH et/ou SFI activées à la fermeture

== ATTENTE COMMANDE ==
Porte ouverte

Porte en attente d'une commande de fermeture

== PRÉAVIS FERMETURE ==
Défaut autotest SH

Défaut autotest sécurité SH (sécurité défectueuse ou shuntée)

== FERMETURE FORCÉE ==

Porte en cours de fermeture manuelle

== PRÉAVIS FERMETURE ==
Défaut autotest SFI

Défaut autotest sécurité SFI (sécurité défectueuse ou shuntée)

== PRÉAVIS OUVERTURE ==

Préavis des feux orange avant l'ouverture

== DÉFAUT FDC ==
FDC ouverture
Non détecté

FDC haut non détecté pendant le temps de mouvement réglé pour effectuer une ouverture totale (tempo d'antipatinage - paramètre n°6)
Problème FDC haut
« Défaut bloquant nécessitant de couper et remettre l'alimentation »

== PRÉAVIS FERMETURE ==

Préavis des feux orange avant la fermeture

== DÉFAUT FDC ==
FDC fermeture
Non détecté

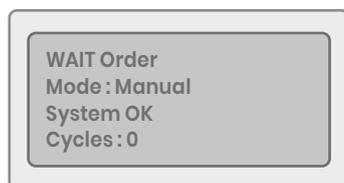
FDC bas non détecté pendant le temps de mouvement réglé pour effectuer une ouverture totale (tempo d'antipatinage - paramètre n°6)
Problème FDC bas
« Défaut bloquant nécessitant de couper et remettre l'alimentation »

== INFO CARTE ==
Soft : V 4.06
SN : N

Info sur la carte à la mise sous tension ou après un AU
Soft : version du programme de la carte
SN : numéro de série de la carte

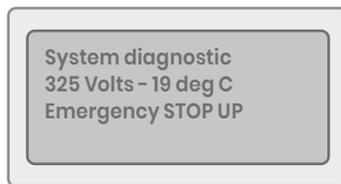
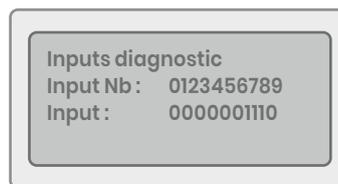
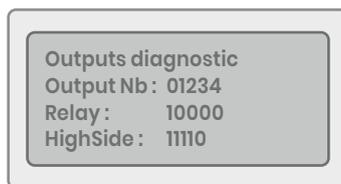
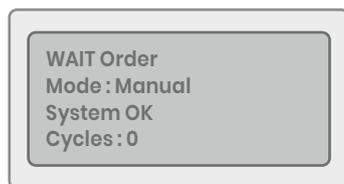
RECHERCHE ET DIAGNOSTIC DES PANNES

AFFICHAGE DE CONTRÔLE DE LA CARTE VARIATEUR M230



Ci-dessous, les écrans accessibles directement depuis l'écran principal.

En utilisant les boutons  et  il est possible de naviguer entre les écrans de diagnostics suivants :



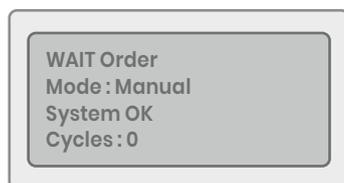
A l'aide de ces écrans, les premiers diagnostics de pannes sont possibles. En cas de défaut, une Erreur sera affichée sur le premier écran.

Retrouvez a liste complète des défauts ci-dessous.

Liste des défauts affichés

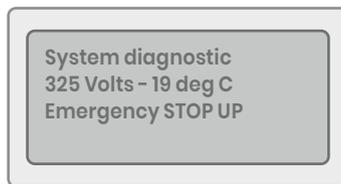
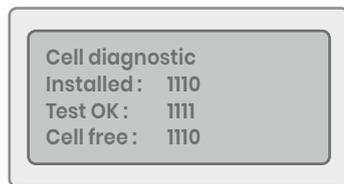
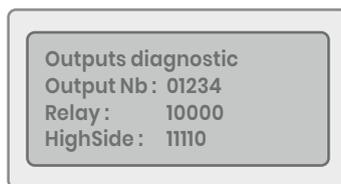
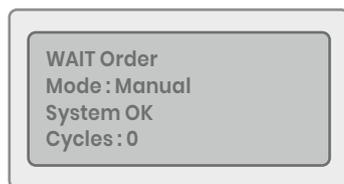
DÉFAUT AFFICHÉ	DESCRIPTION
Error : Brake Fault	Problème de relecture du frein à l'arrêt
Error : Belt Issue	Détection de la casse courroie (vitesse beaucoup trop élevée)
Error : Mvt TimeOut	Détection de la durée de mouvement trop long (paramètre Tempo_Default_Fct)
Error : Current Set	Mauvais paramétrage du courant max injecté
Error : Emergency STOP	Arrêt d'urgence enclenché
Error : Cell TEST	Erreur lors de l'autotest des cellules
Error : Verify Encoder	Problème de codeur (fin de course électronique)
Error : Verify Motor	Problème de raccordement ou de configuration moteur (Motor_Reference)
Error : Overtemp	Problème température IGBT ou de surcharge
Error : Bad config	Problème configure carte
Error : Brake resistor	Manque résistance de freinage

AFFICHAGE DE CONTRÔLE DE LA CARTE AUTOMATE T400



Ci-dessous, les écrans accessibles directement depuis l'écran principal.

En utilisant les boutons et il est possible de naviguer entre les écrans de diagnostics suivants :



A l'aide de ces écrans, les premiers diagnostics de pannes sont possibles. En cas de défaut, une Erreur sera affichée sur le premier écran.

Retrouvez a liste complète des défauts ci-dessous.

Liste des défauts affichés

DÉFAUT AFFICHÉ	DESCRIPTION
Error : Brake Fault	Problème de relecture du frein à l'arrêt
Error : Belt Issue	Vitesse beaucoup trop élevée
Error : Mvt TimeOut	Détection de la durée de mouvement trop long (paramètre Tempo_Defaut_Fct)
Error : Emergency STOP	Arrêt d'urgence enclenché
Error : Cell TEST	Erreur lors de l'autotest des cellules
Error : Verify Encoder	Problème de codeur (fin de course électronique)
Error : Bad config	Problème configuration carte
Error : Contactor Fbk	Problème contacteurs

MAINTENANCE DE LA PORTE

UNE OBLIGATION LÉGALE

Les portes et portails automatiques ou semi-automatiques installés sur les lieux de travail sont soumis à 2 vérifications annuelles conformément à l'article R 232-1-2- du code du travail – Arrêté du 21/12/93.

Les opérations de maintenance de la porte doivent être consignées dans le présent document. Les organismes de contrôles vérifieront à travers ce document que vous avez réalisé les **2 visites annuelles obligatoires**.

CAS PARTICULIERS

Dans le cas des portes MAVICOLD (chambres froides) et MAVIMAX (grandes dimensions), nous préconisons **4 visites/an**.

1- MAVICOLD

La porte MAVICOLD fonctionne dans un environnement difficile et donc doit être suivie de façon régulière.

Dans certaines applications, la porte pourrait subir des chocs thermiques très importants ce qui pourrait entraîner une formation de glace par endroit. Un fort taux d'hygrométrie contribue aussi de façon certaine à la formation de glace. Afin de freiner cette formation de glace, les sociétés de maintenance et l'utilisateur doivent veiller à éliminer cette glace le plus souvent possible.

Il est aussi important de vérifier l'aspect de la toile et de réparer le plus vite possible les éventuels accros afin d'éviter que le tablier ne se charge en glace.

2 – MAVIMAX

Dans le cas des portes MAVIMAX, les dimensions importantes de ces portes entraînent des efforts importants sur la toile, les tubes, les fixations de la structure et la motorisation de la porte. Il est donc important de contrôler ces éléments régulièrement, en particulier après des vents importants.

LA MAINTENANCE : C'EST VOTRE GARANTIE !

- Toute garantie du constructeur est exclue pour les détériorations ou accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien (2 par an) et d'utilisation défectueuse de ce matériel, ainsi que pour les pièces dont l'usage entraîne normalement une usure rapide.
- Pour la chaîne de transmission moteur, une attention particulière doit être apportée sur l'usure. Une vérification doit impérativement se faire sur l'allongement de celle-ci et ne doit pas excéder 2 % de sa longueur totale. Si tel est le cas, la chaîne doit être remplacée immédiatement.

Longueur initiale des chaînes à plat sans attache rapide : chaîne 49 maillons = 788 mm ; chaîne 65 maillons = 524 mm ; chaîne 81 maillons = 651 mm.

Longueur des chaînes à plat sans attache rapide avec

2% d'allongement (donc HS) : chaîne 49 maillons = 804 mm ; chaîne 65 maillons = 534 mm ; chaîne 81 maillons = 664 mm

- Pour les transmissions par poulie/courroie, la courroie étant un élément à durée de vie limitée (assimilable à l'entretien des pneumatiques sur une voiture), le remplacement de la courroie doit se faire après 5 ans d'installation (même si non utilisée) ou bien si la porte a atteint 1 million de cycles avant ses 5 ans. Pour les portes équipées d'encodeur électronique, il est recommandé le remplacement de la pièce tous les 10 ans pour un fonctionnement optimum.

PROCÉDURES

- Contacter la personne habilitée pour entreprendre la maintenance et les réparations éventuelles.
- Les opérations de maintenance et de réparation doivent être exécutées seulement par le personnel spécialiste et autorisé à le faire.
- **En particulier : les opérations de maintenance liées à l'armoire électrique, à la motorisation et aux sécurités actives de la porte doivent être faites par des personnes possédant une habilitation électrique reconnue et ayant reçu une formation appropriée.**
- La maintenance du produit ne pas conduire à faire des modifications sur le modèle installé.
 - Toutes modifications apportées au matériel originellement livré ou toutes substitutions de pièces non agréées par le fournisseur suppriment tous les effets de la garantie.
 - Toutes modifications apportées au matériel originellement livré ou toutes substitutions entraîneront une non-conformité à la norme EN13421.
- **En cas de remplacement de pièces**
Veuillez consulter la notice d'installation livrée avec la porte. Vous y trouverez les schémas électriques, la nomenclature des pièces et les instructions de montage. En cas de perte de la notice d'installation. Contacter MAVIFLEX ou le distributeur agréé pour en avoir une nouvelle.

Si besoin d'assistance ou en cas de doute
Vous devez contacter MAVIFLEX ou le distributeur/ installateur agréé qui vous a vendu cette porte.

NETTOYAGE DES PORTES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

- Utiliser des produits conformes à la législation en vigueur, agréés en matière d'alimentarité et de biodégradabilité (Ministère des Fraudes et de l'Agriculture).
- Se conformer aux prescriptions des fabricants de produits.
- S'assurer que les produits utilisés et la procédure de nettoyage sont compatibles avec le revêtement des portes souples MAVIFLEX.

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Respecter les dosages.
- Diluer les produits dans une eau tempérée.
- Respecter les pressions d'application **maximum 50 bars** : les nettoyages à haute pression ont des effets destructeurs sur la tenue des revêtements peinture et des joints.
- Respecter les températures d'application : idéale 30°.
- Respecter les temps de contact **maximum 30 minutes**.
- Rincer abondamment à l'eau claire **pression maxi 50 bars**.

Pour les salissures persistantes, frotter celles-ci avec une éponge imbibée de produit de nettoyage adapté, sans jamais blesser le revêtement.

ATTENTION au phénomène d'abrasion avec les produits en poudre.

Rincer abondamment à l'eau claire.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN FONCTION DES REVÊTEMENTS

REVÊTEMENT ACIER AVEC PEINTURE ÉPOXY POLYESTER

Toute blessure du revêtement de peinture, éraflure, rayure, choc doit être réparée dans les plus brefs délais pour éviter un début de corrosion.

La majorité des produits de nettoyage agréés, sous réserve qu'ils soient utilisés dans les conditions prévues par le fabricant, ou définies dans le paragraphe « CONSIGNES GÉNÉRALES » conviennent généralement pour l'entretien des aciers revêtus de peinture époxy polyester.

REVÊTEMENT INOX 304 AVEC POLISSAGE

Une large gamme de produits et méthodes de nettoyage peut être utilisée.

Le choix du produit le mieux adapté sera guidé par la nature des salissures ou du produit et par les conditions d'utilisation des éléments en acier inoxydable.

LES PRODUITS DE NETTOYAGE

Recommandations pour l'emploi des différents produits

DÉTERGENTS ET LESSIVES

Tous les détergents, lessives et savons du commerce sont utilisables à condition qu'ils ne contiennent pas de produits chlorés. Les lessives domestiques pour lave vaisselle ou lave linge sont particulièrement adaptées aux nettoyages d'entretien périodique.

Dans tous les cas, rincer à grande eau.

POUDRES ABRASIVES

Leur emploi peut être utile pour enlever par grattage des salissures adhérentes. Attention, même s'ils ne contiennent que des abrasifs à grain très fin, ces produits peuvent rayer les surfaces d'acier inoxydable et donc modifier l'aspect du revêtement. Ne pas utiliser des poudres contenant de l'oxyde de fer. Rincer à grande eau après nettoyage.

SOLVANTS

Les surfaces d'acier inoxydable sont parfois protégées par des revêtements pelables adhésifs. Il convient, après pelage de la protection, de supprimer les dépôts de colle qui pourraient créer des zones d'accrochage des salissures. Les lessives ne peuvent pas toujours enlever les produits gras.

Les solvants usuels (benzène, chlorure de méthylène, white-spirit, etc...) ainsi que les produits domestiques ou industriels spécialement préparés peuvent être utilisés. Leur emploi impose, bien entendu, des précautions, du fait de leur inflammabilité et de leur toxicité.

Des précautions sont également à prendre pour éviter la détérioration des matériaux adjacents qui peuvent être sensibles à leur action (peinture, mastics, joints, etc...).

Après un nettoyage au solvant, il convient d'éliminer les résidus de solvant par un nettoyage avec un produit lessiviel suivi d'un rinçage à grande eau.

PRODUITS ACIDES

À n'utiliser que dans des cas spécifiques pour l'élimination de fortes salissures ou de dépôts tenaces. Le vinaigre (acide acétique) peut être utilisé pour l'enlèvement de taches provoquées par des dépôts calcaires.

Son maintien au contact des surfaces doit être de durée limitée et son emploi, suivi d'un rinçage abondant et soigné à l'eau claire.

Il existe des produits à base d'acide phosphorique ou d'acide citrique spécialement conçus pour le nettoyage des aciers inoxydables. Il convient, pour leur emploi, de suivre strictement les consignes préconisées par leurs fabricants. Il faut en particulier, ne les appliquer que sur des surfaces préalablement débarrassées de toutes poussières adhérentes par un nettoyage à la lessive, ne les maintenir qu'un temps limité au contact des surfaces d'acier inoxydable et toujours faire suivre leur application d'un rinçage abondant et soigné, pour éliminer toute trace du produit. Les produits chlorés sont à utiliser avec réserve.

MÉLANGE DES PRODUITS

Tous les mélanges sont à proscrire sans l'avis d'un technicien.

- Un produit alcalin mélangé à un produit acide donne lieu à une réaction exothermique dangereuse.
- Un produit chloré mélangé à un produit acide donne lieu à un dégagement de chlore très toxique.

LE NETTOYAGE

Un nettoyage aux produits lessiviels, suivi d'un rinçage abondant à l'eau claire est généralement suffisant pour éliminer les salissures.

Il faut éviter :

- l'usage de brosses trop dures pouvant rayer le métal, ainsi que l'emploi de produits abrasifs même très fins.
- L'application des produits dits « cirants », qui laissent un film gras sur les surfaces, et de produits chlorés.
- De frotter les surfaces à polir orienté dans un sens différent du sens du polissage.
- L'emploi de laine d'acier ou d'éponges métalliques.

Pour le séchage, il est de bonne pratique d'utiliser les raclettes en caoutchouc que l'on emploie pour les surfaces vitrées ; on évite ainsi le moirage auquel peut conduire un nettoyage au chiffon.

ORGANES À CONTRÔLER EN MAINTENANCE (Arrêté ministériel du 21/12/1993)

Modèle de porte	
N° de la porte	

Date du contrôle	Recommandations	Année 20__		Année 20__		Année 20__		Année 20__	
		Visite 1	Visite 2						
		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Date de visite									
Compteur/nombre de cycles									
STRUCTURE									
Fixation montants sur mur et sol									
Fixation montants sur traverse									
Fixation traverse sur mur									
MAVICOLD Enlever les formations de glace Vérifier étanchéité porte/mur									
Hexagones									
Protection hexagones									
Cordons chauffants (MAVICOLD)									
Sabots de déviation									
Demi-lune support coulisse									
Fixation capot montant									
Fixation capot traverse									
Absence de corrosion sur les différents composants de la structure									
Coulisses souples									
Coulisses semi-rigides									
TABLIER									
Toile (aspect)									
Toile MAVICOLD Accros, enlever la glace									
Toile de porte enroulante Bandes de toile rapportées du système de limitation de forces	À remplacer si détériorées								
Tubes et bouchons									
Fixation toile sur traverse pour les portes à empilage									
Fixation toile sur tambour pour les portes à enroulement									

Date du contrôle	Recommandations	Année 20__		Année 20__		Année 20__		Année 20__	
		Visite 1	Visite 2						
		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Date de visite									
Compteur/nombre de cycles									
TABLIER (suite)									
Sangles	À remplacer dès les 1 ^{ères} usures pour les portes à enroulement								
Attaches basses									
Attaches sangles hautes sur tambour									
Protection attaches basses									
Poignées guide sangle									
MOTORISATION									
Moteur									
Réducteur									
Frein									
Accouplement moteur									
Transmission moteur : chaîne ou courroie	(1)								
Bras de couple									
Silent bloc									
Fin de course									
Encodeur									
Transmission fin de course : chaîne									
Câble									
Capot moteur									
Clavette moteur									
Clavette arbre réducteur									
SÉCURITÉ									
Cellules E/R horizontales									
Cellules verticales + fixations haute et basse									
Feux clignotants									
Barrière immatérielle + fixation des 2 pièces d'occultation noires sur le tablier									
Cellules du système anti-soulèvement									
Profil souple (piles 2 ans)									

**(1) Longueur initiale des chaînes à plat sans attache rapide : chaîne 49 maillons = 788 mm ; chaîne 65 maillons = 524 mm ; chaîne 81 maillons = 651 mm.
 Longueur des chaînes à plat sans attache rapide avec 2% d'allongement (donc HS) : chaîne 49 maillons = 804 mm ; chaîne 65 maillons = 534 mm ; chaîne 81 maillons = 664mm.**

ORGANES À CONTRÔLER EN MAINTENANCE (Arrêté ministériel du 21/12/1993)

Date du contrôle	Recommandations	Année 20__		Année 20__		Année 20__		Année 20__	
		Visite 1	Visite 2						
		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT		BON ÉTAT	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Date de visite									
Compteur/nombre de cycles									
RELEVAGE									
Si relevage manuel									
Clé à cliquet									
Fixation clé à cliquet									
Si relevage par contrepoids									
En état de marche	Levier, câble et poignée de débrayage								
Sangle de relevage									
Attache sangle									
Tension de la sangle									
Poulies									
Contre-poids									
Assise basse									
Si relevage par onduleur									
Test ouverture porte sur alimentation ondulée									
Batteries	4 ans								
ARMOIRE									
Voyant sous tension									
Test de fonctionnement sécurité positive									
Carte de commande									
Contacteurs									
Écran carte									
Clavier									
Test appareils de coupure									
COMMANDES D'OUVERTURE									
Fonctionnement									
Fixation									
SÉCURITÉ À CHARGE DU CLIENT									
Marquage au sol									
Éclairage de zone 50lux									
Divers									

CONSIGNATION DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

BILAN DE CONTRÔLE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

Contrôle du

Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du

Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du

Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

CONSIGNATION DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

BILAN DE CONTRÔLE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Contrôle du	
Nom	Cachet de l'organisme de contrôle
Société	
Tél.	
Travaux à prévoir	

Portes souples rapides

Portes souples à lanières

Portes souples à vantaux

Cloisons souples

Écrans de soudure



8-14 rue de Vaucanson
69150 Décines - FR

+33 4 72 15 88 88
maviflex@maviflex.com